

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**Report de la deuxième partie de l'audience publique au 29 janvier 2007**

Québec, le 21 décembre 2006 – La commission chargée de l'examen du *Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes par la Société en commandite Rabaska* annonce que la deuxième partie de l'audience publique débutera le lundi 29 janvier prochain à 19 heures.

Cette décision donne suite à la demande de participants à l'effet de reporter le début de la deuxième partie de l'audience initialement prévu pour le 22 janvier 2007. Accédant à cette demande, la commission tient compte de la période du Temps des Fêtes et du volume considérable d'information déposée lors de la première partie de l'audience. Cette information pourrait s'avérer utile pour les participants en vue de préparer leurs mémoires et leurs présentations devant la commission lors de la deuxième partie de l'audience.

En deuxième partie d'audience, la commission siègera aux endroits suivants :

À compter du lundi 29 janvier 2007 19 h	Domaine Franco 555, route Campagna à Saint-Henri
À compter du mercredi 7 février 2007 19h	Club social des employés de Stadacona 1807, chemin Royal à Saint-Pierre-de-l'Île- d'Orléans

Les jours suivants, les séances se poursuivront en après-midi dès 13 h 30 et en soirée à compter de 19 h selon les besoins du public et de la commission.

DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de la deuxième partie de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, **M^{me} Josée Primeau**, de son intention, dans la mesure du possible, **avant le 10 janvier 2007**, en composant le 418 643-7447, poste 421 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

COMMUNIQUÉ

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le jeudi 25 janvier 2007, à l'attention de M^{me} Josée Primeau**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à rabaska@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste.

WEBDIFFUSION DES SÉANCES

Les séances publiques de la deuxième partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Cette diffusion permettra à ceux qui le désirent de suivre à distance le déroulement des séances.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 poste 421 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : rabaska@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 538
rabaska@bape.gouv.qc.ca